

# L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

**Prix de l'Abonnement**  
Edition quotidienne, par an ..... \$3.00  
Edition hebdomadaire, par an ..... 1.00  
Invariablement payable d'avance  
On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

**Prix des Annonces**  
Six lignes, première insertion..... \$0.50  
Chaque insertion subséquente..... 0.12  
Chaque ligne en sus, première ins... 0.08  
Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT  
DU 25 JUILLET 1878.

## PARASOL & Cie.

PAR  
RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

Depuis la mort de Cœlio qu'il avait regretté avec une violence approchant du désespoir, Mâlœuvre était possédé par une ambition désordonnée.

Si on lui avait dit qu'il survivrait à son enfant, il aurait autrefois affirmé le contraire; mais de toutes les passions, la plus tenace est celle de l'ambition et, quand une fois elle s'est emparée d'un homme, elle ne lui permet plus de rien aimer en dehors de lui-même. Certes Mâlœuvre pensait encore à Cœlio, mais il ne songeait plus à mourir. D'autres rouages le tenaient dans leurs engrenages terribles. Après avoir commencé une lutte terrible avec la société, il voulait aller jusqu'au bout. Quelquefois sa vie lui faisait l'effet d'un drame dont il attendait le cinquième acte.

Oh! combien il méprisait l'humanité, cet homme qui la croyait calquée sur son propre modèle. Il ne pouvait s'empêcher de ressentir un profond dédain pour ceux qui l'entouraient, le fêtaient et paraissaient l'aimer.

Il se trouvait si fort au-dessus des dupes de son hypocrisie! Il éprouvait parfois un satanique orgueil en songeant au nombre de dupes qu'il avait faites; la jouissance de les multiplier autour de lui était la plus grande qu'il pût éprouver encore. Lorsqu'il lisait les comptes-rendus de causes criminelles célèbres, quand il apprenait un drame épouvantable dans lequel le poison et le couteau avaient joué leur rôle, il ressentait une joie insensée, il se trouvait grand et fort en comparaison des misérables sur qui la justice venait de poser sa lourde main, et qui paieraient de leurs appétits ou de leurs vengeances. Il aimait à se lier avec les magistrats, comme si en voyant à sa table l'élite du barreau, les ministres, ceux de ses collègues qui étaient le plus en vue, il raillait plus insolemment la providence et la justice.

Du reste, il était parvenu à se faire la réputation d'un homme intègre jusqu'au scrupule; seul, Moïse Moïsein aurait pu, à cet égard, enlever des illusions aux défenseurs, aux amis, aux partisans de Mâlœuvre; mais le banquier juif avait souvent besoin de ses collègues, et parfois seulement un sourire errant sur ses lèvres minces, corrigeait le sens des paroles trop flatteuses dont il se servait en parlant de son ancien commis.

Le colosse d'or grandissait toujours, il ne se souvenait plus d'avoir des pieds d'argile.

Un matin, parmi les lettres qui lui furent remises, Mâlœuvre en trouva une portant le timbre de Genève. Elle était grande, lourde, scellée de cachets rouges et recommandée.

Jude pensa qu'elle renfermait des valeurs, l'ouvrit, et ne trouvant ni traites ni billets, il tourna la page et chercha tout de suite la signature.

—Lucien Lavergne! dit-il, que peut-il me vouloir après un silence de plusieurs années. Peut-être se ravise-t-il, et, regrettant son affection de générosité, vient-il humblement me demander un service...

Le banquier commença la lecture de la lettre. Mais à peine en eût-il parcouru plusieurs lignes qu'il la froissa dans ses mains crispées, et se levant, il se mit à marcher dans son bureau comme un tigre arpentant sa cage.

—Ce n'est pas vrai! dit-il, non, ce ne peut être! Lavergne veut de l'argent, il en aura... les prétextes ne me manqueront pas pour l'ôter, il fut assez longtemps le précepteur de Cyrille... Allons donc! Cyrille en Suisse, à Genève, près de lui depuis deux ans! quand j'ai fait remettre douze mille francs au docteur Gerbaud la semaine dernière...

D'un violent coup de poing donné sur une table de laque, Mâlœuvre fit éclater le meuble fragile, puis tirant le cordon d'une sonnette, il dit à son valet de chambre qui venait prendre ses ordres:

—Mes chevaux, à l'instant, qu'on attelle le coupé!

Un quart d'heure après, Mâlœuvre montait en voiture et donnait l'adresse de la maison de santé de Passy.

Au premier moment la lettre de Lavergne lui avait paru la preuve d'une tentative de chantage. L'ancien précepteur voulait l'effrayer.

Peut-être avait-il rencontré en Suisse un jeune homme ayant avec Cyrille une grande ressemblance, et allait-il tenter de le faire passer pour le fils de René Pont-Joubert, et l'héritier de son immense fortune.

Mais à mesure qu'il approchait de l'établissement de Gerbaud, il sentait malgré lui diminuer son assurance.

Lavergne s'était en toute circonstance conduit avec une dignité, une fierté qui le pouvaient mettre au-dessus d'un soupçon flétrissant. Tandis que Gerbaud, comprenant à demi-mot les intentions de Mâlœuvre, avait agi de telle sorte avec le malheureux enfant, qu'au bout de trois semaines celui-ci était complètement fou.

L'inquiétude de Mâlœuvre prenait les proportions de l'angoisse quand il franchit le seuil de cette maison lugubre, où il avait vu son pupille vêtu de la camisole de force!

Gerbaud qui, la semaine précédente, avait reçu d'avance le montant de la pension de Cyrille, dont il n'avait eu garde d'apprendre à Mâlœuvre la disparition, fut plus que surpris en entendant prononcer le nom du banquier.

Une contraction rapide passa sur son visage, mais elle s'effaça vite, le sourire reparut sur la figure ronde et rose de l'aliéniste qui rejoignit rapidement Mâlœuvre dans le petit salon où celui l'attendait.

Il tendit la main au sénateur, la serra avec bonhomie, et dit d'une voix douce, un peu basse, dans laquelle il s'efforça de faire vibrer une compassion polie:

—Le sujet est toujours dans le même état... et je n'espère rien! rien!

En achevant ces mots, il regarda fixement Mâlœuvre.

Celui-ci, soit préoccupation, soit pour éviter que Gerbaud lût dans son regard ce qui se passait

au fond de son âme tenait les yeux baissés à terre.

—Ainsi, demanda-t-il avec lenteur, mon pupille habite toujours le quartier des agités?

—Toujours, répondit le docteur.

Mâlœuvre releva les yeux, et ajouta froidement:

—Conduisez-moi dans son cabinet.

—Pourquoi vous affliger par la vue d'un pareil spectacle? demanda l'aliéniste, ce malheureux pousse des cris furieux, il tuerait ses gardiens si nous ne prenions soin de l'entraver comme une bête fauve... Je vous l'ai dit, il est incurable! à jamais incurable! cette certitude ne vous suffit-elle pas?

—Non, répondit subitement Mâlœuvre, je veux voir.

—Écoutez, reprit le docteur, quand on me confie un malade, je répons de son état, de sa vie; or en ce moment il pourrait devenir funeste à ce malheureux de se trouver en face de son tuteur et de son ennemi...

—Son ennemi? répéta Mâlœuvre.

—Si fatiguée que soit sa mémoire, si obliérée que demeure sa raison, Cyrille Pont-Joubert se souviendrait, je n'en doute pas, que vous le remîtes entre les mains pour le séparer de ceux qui l'aimaient.

—Et dont il menaçait l'existence.

—A commencer par vous qu'il tenta d'assassiner... c'est du moins ce que constatait le procès-verbal dressé par le commissaire de police et les deux médecins choisis par vous... Je ne me suis jamais inquiété de savoir quelle cause raisonnable ou ou quelle monomanie fantasque poussa Cyrille à s'armer contre vous d'un couteau, mais peut-être le ferai-je s'il retrouve sa lucidité.

—Docteur Gerbaud, fit Mâlœuvre, d'une voix de plus en plus dure, j'exige que, sur le champ, vous me mettiez en présence de Cyrille.

—Je refuse, répéta le médecin.

—Soit. Je m'adresserai aux magistrats, et nous verrons...

—Nous verrons! Et nous saurons des choses fort curieuses, en vérité; nous apprendrons, par exemple, quel intérêt possédait M. Mâlœuvre à faire enfermer son pupille dans une maison de fous.

—Je suis en règle avec l'autorité, et je vous défie de la braver.

—Je ne la brave pas, je l'attends.

—Pour constater que Cyrille Pont-Joubert n'est plus dans votre établissement, n'est-ce pas?

Cette phrase était si peu attendue par l'aliéniste, qu'il reçut un choc violent et laissa paraître sur son visage le reflet d'une rapide inquiétude.

Il se remit vite, cependant, et répondit à Mâlœuvre en le regardant d'un air de défi.

—Peut-être.

—Vous avouez donc?

—Puisque vous savez, à quoi bon nier!

—Une lettre reçue ce matin, m'apprend que Cyrille et son ami sont à Genève...

—Eh bien! après? demanda le médecin.

—Vous m'avez trahi!

—On ne trahit que les honnêtes gens.

—Une semaine s'est à peine écoulée depuis le jour où je vous ai envoyé solder pour la dernière fois la pension de Cyrille... Vous m'avez volé douze mille francs...

### AVIS SPECIAUX.

LE SIROP PERUVIEN est un tonique de fer, préparé spécialement pour fournir au sang les éléments du fer. Sans alcool, sous aucune forme les effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et incluent la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé. Vendu chez tous les pharmaciens.

### SUCCÈS ÉTONNANT.

Il est du devoir de chaque personne qui s'est servi du SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉE d'en faire connaître les merveilleuses qualités à leurs amis, pour la guérison de la consommation, de rhumes, croup, asthme, pneumonie, et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne s'en est servi sans avoir ressenti un soulagement immédiat. Trois doses soulagera aucun cas, et nous considérons qu'il est du devoir de chaque pharmacien de le recommander au consommateur mourant et de l'encourager à en essayer au moins une bouteille. 40,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier et dans chaque cas il a donné satisfaction. Une telle médecine que le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Parlez-en à vos pharmaciens. Bouteilles échantillon 10 cents. Bouteilles ordinaires 75 cents.

### UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH INMAN, Station D., Bible House, New-York City. 27 mai 1878 - 6m3fs

### Compagnie Navigation DU RICHELIEU ET ONTARIO

LIGNE DE LA MALLE ROYALE  
ENTRE  
Québec, Montréal, Kingston, Toronto,  
Hamilton et tous les autres  
Ports intermédiaires.



Cette magnifique ligne de steamers se compose de steamers de première classe à roues latérales

ENTRE  
QUÉBEC ET MONTRÉAL  
QUÉBEC - - en fer - Capt. Isabelle  
MONTRÉAL - - " - " Nelson.

L'un d'eux laisse le Quai Napoléon tous les soirs (excepté le dimanche) à 5 heures en arrêtant aux ports intermédiaires et arrive à Montréal de bonne heure le lendemain matin.

Ce qui établit une ligne de communication direct avec les steamers de la Compagnie pour les endroits sus-mentionnés, et avec les différents chemins de fer du Nord, du Sud et de l'Ouest.

Les steamers traversent tous les rapides du St. Laurent et les magnifiques paysages du Lac des Mille Isles le jour.

Bureaux des Billets et cabines retenues au bureau de G. LEVE, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau, Quai Napoléon.

A. DESFORGES,  
Agent.

Québec, 17 mai 1878.

### AUX AFFLIGÉS!

### PLUS DE RHUMATISMES!

Québec, 1er avril 1878.

Chère Madame Gaden, - Désirant faire connaître les bénéfices que j'ai reçus de votre remède pour la guérison du rhumatisme, je prends la liberté de vous envoyer ce certificat. En avril 1871, j'étais souffrant d'un rhumatisme dans la tête et le cou qui dura six mois. J'ai employé tous les remèdes qui m'ont été signalés, et aucun d'eux ne m'a fait de bien, sauf le vôtre qui m'a guéri spontanément et infailliblement.

Je demeure votre très dévouée,

MADAME CONROY,  
141, rue St. Valier

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants: J. E. Burke, Haute-Ville, Mathie, coin des rues du Palais et St. Jean, et J. J. Veldou, rue St. Joseph, St. Roch.

J. VERNIER,  
Seul agent, rue St. Jean.  
Québec, 8 mai 1878.

### LES PIANOS

PAR EXCELLENCE

sont sans contredit ceux fabriqués par

### WEBER & CIE.,

qui sont en vente à Québec seulement chez

BERNARD & ALLAIRE

No. 6, RUE LA FABRIQUE,

HAUTE-VILLE.

C'est avec raison que la grande popularité de ces instruments augmente tous les jours car ils ont obtenu à l'Exposition du Centenaire à Philadelphie en 1876

Deux Médailles et un Diplôme

Leurs points d'excellence sont

LE TON, LA TOUCHE ET LA MAIN-D'ŒUVRE.

Les honneurs distingués qui ont été conférés aux Pianos de Weber & Cie. par la Commission du Centenaire à Philadelphie en 1876 sont plus que suffisants pour établir que ces instruments sont

Strictement de première classe

et n'ont pas de supérieurs connus. Nous avons fait une réduction de \$100 sur les prix ordinaires; ce qui place le prix de ces Pianos de première classe au même prix que les Pianos d'Enfan.

Toujours en mains les célèbres Harmoniums de Mason & Hamlin, et les Orgues-Harmoniums de J. Estey & Cie. Seule agence au Canada pour les Orgues d'Eglises de Samuel S. Hamill.

BERNARD & ALLAIRE,  
6, rue la Fabrique.

Québec, 6 juillet 1878.

### CELEBRE ONGUENT DE GRACE. REMEDY CERTAIN pour les MALADES.



PREPARE PAR

Seth W. Fowles & Fils,  
86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17ème siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour opérer des milliers de guérisons dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfait public.

PREIX..... 25 cts. la boîte.

Le célèbre onguent de Grace guérit  
Les plaies, les membres gelés, les dartres,  
le mal de gorge, le mal de tête, l'érysipèle, les durillons, la teigne,  
les gergures.

Les brûlures,	Les abcès,
La gale,	Les entorses,
Les blessures,	Les coupures,
Les plaies envenimées	Les ampoules,
Les cors,	Les panaris,
Les morsures,	Les taies,
Les verrues,	Les rousses,
Les pustules,	Les fronces,
Les cancers,	Le scorbut,
Les ulcères,	La rage,
Les piqures,	Les tumeurs,
Les éruptions causées par le frottement de la portie, les piqûres de puces, de maringonins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.	Le goitre,

A vendre par tous les pharmaciens et épiciers et tous les marchands de campagne aux Etats-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la malle, 80 cts.  
7 juillet 1877—1a

**Annouces Nouvelles.**

Brandy très-vieux—Joseph Lepage.  
Huile de Baleine— de  
Pèlerinage—Dames du Rosaire Vivant.  
Cie. Navigation à Vapeur du St. Laurent—  
A. Gaboury.  
Vente de Marchandises reçues dernièrement  
—Wm Hickman.  
Réduction de Robes d'Été—Glover, Fry &  
Cie.  
Economisez—F. X. Lepage.

**QUEBEC,**

JEUDI, 25 JUILLET 1878.

**HISTOIRE ABRÉGÉE.**

Pour charmer ses loisirs, le *Canadien* écrit une *histoire abrégée de la session locale*. En repassant dans la voie douloureuse qu'il a parcourue depuis deux mois, notre confrère ne trouvera que des sujets de lamentations. C'est ne point vouloir guérir que de rouvrir ainsi ses plaies.

Il est vrai que le *Canadien* n'épargne rien pour tromper sa douleur. Sous sa plume, les événements changent d'aspect et prennent des teintes moins tristes. Mais la vérité perce toujours sous le masque, et on l'entrevoit parfois à travers l'article. Signalons ces éclaircies.

Les élections conduites des deux côtés avec énergie, s'étaient terminées par un résultat désavantageux au parti conservateur, mais non fatal.

Voilà l'éclaircie ; maintenant voici le nuage.

Trente-quatre députés avaient été élus en opposition au cabinet Joly et avec un programme condamnant la conduite du lieutenant-gouverneur. Le parti libéral était sorti de la lutte avec trente-un sièges.

Rectifions. C'est absolument le contraire qui est vrai. Aux 31 députés que le *Canadien* nous accorde, nous avons droit, même à part de MM. Price et Turcotte, de joindre M. Bertrand, élu à Rouville, et M. Magnan, nommé à Montcalm, sous la promesse formelle de soutenir le cabinet Joly. Mais ne chicanons pas, et contentons-nous de l'aveu que le résultat des élections était désavantageux au parti conservateur. On ne saurait mieux admettre que le ministère Angers avait été écrasé au scrutin.

Dès le premier caucus, les meneurs conservateurs purent constater qu'ils n'avaient pas leurs 34 députés dans la main.

Au caucus qui se tint à Montréal le huit de mai, tous les amis étaient présents, ou avaient envoyé, par écrit, leur adhésion, sauf M. Turcotte et M. Price.

Sur les 34 réclamés par le *Canadien*, il n'en restait plus déjà que 32 ! Mauvais signe ! Passe encore pour M. Price sur lequel on pouvait à la rigueur se faire illusion, puisqu'il était absent du pays ; mais M. Turcotte manquant à ce premier caucus si important, il y avait de quoi donner des inquiétudes. Elles furent confirmées le 30 mai par une lettre de M. Turcotte à M. Mathieu, dans laquelle il l'informait qu'il avait accepté la candidature du gouvernement Joly au poste d'Orateur. La presse conservatrice, qui était maintenant parfaitement renseignée sur la cause de l'absence de M. Turcotte du caucus du 8 mai, n'en continua pas moins à le réclamer comme un dessiens. Était-ce de la bonne foi ? On cachait aux amis ce fait important de peur d'amener des désertions dans les rangs ; on payait d'audace pour empêcher la panique de se répandre.

Le quatre juin, jour même de l'ouverture, nouveau caucus.

Enfin, le quatre juin arriva. Les députés conservateurs se réunirent à dix heures dans la salle du comité de Québec. Messieurs Price et Turcotte manquaient.

N'était-ce pas assez de lumière et ne fallait-il pas être aveugle volontaire

pour n'y pas voir ? Comment ! M. Turcotte manque au grand caucus convoqué à Montréal pour le 8 mai et présidé par le général-en-chef du parti, Sir John A. Macdonald, et qui était comme une grande revue des forces conservatrices dans la Chambre locale après la bataille électorale. Il manque encore, et M. Price avec lui, au caucus du 4 juin dernière revue passée sur le champ de bataille même, au moment du combat. Et l'on comptait encore sur lui, et l'on comptait sur M. Price ! Allons donc ! Que dirait-on d'un général qui assignerait, dans son plan de bataille, des postes à des corps d'armée qui n'auraient pas encore paru, et qui s'étonnerait après d'avoir perdu la journée ? Vaincre avec des soldats qui n'y sont pas, cela ne se voit que dans les contes merveilleux !

Après avoir déversé de nouveau ses injures ordinaires sur M. Turcotte, le *Canadien* s'attaque à M. Price et attribue la conduite qu'il a tenue à ses *sentiments protestants*. Catholiques et Protestants sont rangés en ligne de bataille les uns en face des autres, et M. Price fait cause commune avec ses co-religionnaires ! Nous revenons aux guerres de religion. Mais si cela est vrai, comment se fait-il que M. Robertson, et M. Sawyer, qui ne nous font pas l'effet de dévots catholiques, et même M. Church, ne se joignent pas à la croisade ? M. Price, qui a passé sa vie en relations constantes avec notre population, qui la connaît bien et paraît l'aimer, serait donc plus fanatique qu'eux ? Le *Canadien*, qui l'a présenté souvent sous d'autres couleurs, aura de la peine à le faire croire.

Ce n'est pas le seul fantôme qui trouble l'imagination de notre confrère. Il voit partout des conspirateurs et assure que c'est en haine de notre race que le *Globe* désire, avec tous les gens sensés, la chute du Conseil Législatif. Franchement, lorsqu'il n'y aura plus que ce corps décrépît, pour nous sauver, nous serons bien prêts de notre fin ; et c'est faire injure à notre nationalité que de faire dépendre sa destinée d'un pareil accident. Si le *Canadien* était vraiment patriote, il n'éprouverait pas des craintes aussi puérides.

Le *Canadien* feint de ne pas se rappeler les grosses majorités obtenues par le gouvernement en différentes occasions. Rappelons-lui donc que sur la pétition présentée contre M. Turcotte, la majorité ministérielle a été de 7 ; que sur la motion de M. Martel au sujet de Spencer Wood, et sur celle de M. LeCavalier relative au traitement de l'Orateur, elle a encore été de sept ; et que sur la question des magistrats de district, elle a même atteint le chiffre vingt. C'étaient pourtant là des combats de parti en règle, et l'on peut même dire que rien ne tenait plus au cœur des meneurs conservateurs que de faire bonne figure sur de pareilles questions. Ils n'en ont pas moins été ignominieusement battus.

M. Chapleau sentait si bien que son prestige s'en allait en fumée et que son armée lui échappait, qu'il a eu recours à une manœuvre plus habile que sérieuse pour couvrir sa complète déroute : il a présenté une motion de non-confiance que ceux de ses amis qui l'abandonnaient, ne pouvaient repousser puisqu'ils y avaient précédemment adhéré. Mais nous opinons à croire, qu'en forçant ainsi la main aux tièdes, il a créé plus de mécontentement qu'il n'a réchauffé de zèle, comme la suite des événements le montrera.

**DE LA MAIN D'UN AMI.**

Le *Canadien* publie hier soir un entrefilet fort singulier au sujet de la candidature de M. Langevin à Rimouski.

M. Langevin a posé sa candidature à

Rimouski. Nous lui donnons notre appui, bien que nous regrettions la détermination qu'il a prise de ne pas se présenter à Charlevoix où il eût été élu.

Il est clair que M. Langevin n'a pas consulté M. Tarte qui, pour se venger de lui avoir coupé l'herbe sous le pied à Charlevoix en 1876, l'y aurait volontiers envoyé se faire battre cette fois. En homme avisé, M. Langevin s'est dérobé à une défaite assurée ; il est vrai que cela ne le sauvera pas et qu'il va tomber de Charlevoix en Rimouski. Mais les malades, en se déplaçant, croient se guérir et ils n'en meurent souvent que plus vite.

Dans le passage suivant, le *Canadien* laisse assez voir qu'il compte peu sur Charlevoix et qu'il en est au désespoir.

Nous connaissons assez nos amis de Charlevoix pour savoir qu'ils resteront unis contre le *nécessaire* qui va tenter encore la fortune. S'ils savaient, comme nous, de quel dédain, de quel mépris est couvert ce triste calomniateur qui s'appelle Pitre Tremblay.

En d'autres termes : au diable Langevin de lâcher pied ainsi, Tremblay va être élu !

Et le Dr. Fiset aussi ! l'impopularité de M. Langevin lui assure une grosse majorité. Le héros du Pacifique, qui fuit la bataille à Charlevoix, retrouvera la défaite à Rimouski.

**L'HON. M. LAURIER.**

Le ministre du Revenu Intérieur est arrivé à Québec après midi. Le train était en retard et une foule considérable attendait M. Laurier depuis onze heures au débarcadère du Grand Tronc.

Aussitôt son arrivée, le cortège s'est formé et s'est dirigé vers la place St. Ours où l'adresse suivante lui a été présentée :

A l'Hon. Wilfrid Laurier, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Monsieur,  
Les soussignés, électeurs de Québec-Est, satisfaits de la manière honorable et digne dont vous avez rempli le mandat qu'ils vous avaient confié, viennent vous en offrir le renouvellement.

Lorsqu'il y a quelques mois, ils sont allés, au lendemain de l'échec inattendu qui vous avait frappé à Arthabaska, vous proposer de prendre de suite votre revanche et qu'ils vous en ont fourni l'occasion, il y a eu, entre eux et vous, un engagement d'honneur auquel ils tiennent, comme vous devez y tenir, à rester fidèles. Cet engagement, c'est, qu'advenant les élections générales, vous brigueriez de nouveau leurs suffrages, et que, de leur côté, ils vous rééliraient.

Le moment d'exécuter cet engagement est proche : ils sont prêts à faire leur part, c'est-à-dire à assurer votre réélection, et ils ne doutent pas que vous ne soyez prêt à faire la vôtre, c'est-à-dire à rester leur candidat, leur représentant, et à continuer de porter haut et ferme le drapeau qu'ils vous ont confié.

La victoire du mois de novembre dernier, n'a pas été une victoire ordinaire. Vous avez vu liquer contre vous et acharnés à vous battre toutes les forces ennemies. Grâce à votre admirable talent, grâce à votre prestige, grâce aussi au concours de tous les citoyens qui tiennent à l'honneur de la patrie et à la vieille réputation de Québec-Est, tous ces efforts sont restés impuissants. Mais cette victoire qui vous a rendu à la vie publique dont on voulait vous bannir et qui a racheté avec éclat la faute commise à Arthabaska, ne serait pas complète, si elle n'avait pas de lendemain et si une nouvelle consécration populaire ne venait la couronner.

Nous venons donc vous offrir de nouveau la candidature dans Québec-Est, avec la conviction que vous l'accepterez, avec la pleine assurance de la faire triompher, sans crainte au sujet de votre consentement, sans inquiétude au sujet du résultat.

**INFORMATIONS.**

—Le gouvernement local a passé hier un ordre en conseil révoquant les commissaires des chemins de fer à la date du 31 courant.

—Nous sommes autorisés à dire qu'il n'y a absolument aucun fondement à la nouvelle donnée par le *Star*, de Montréal, que M. le juge Polette a pris ou songerait à prendre sa retraite.

—Ayant déposé son sceptre, l'hon. M. Tilley fera son premier discours électoral demain, à la salle des Artisans, à St. Jean N. B.

**L'ÉNIGME DE BERLIN.**

Dans sa correspondance au *Courrier des États-Unis*, M. Frédéric Gaillardet explique parfaitement l'énigme du traité de Berlin :

Ce qui se passait dans le congrès de Berlin depuis huit jours, avait notablement fait baisser le prestige de lord Beaconsfield et relevé celui du prince de Bismark, devant lequel le ministre anglais semblait avoir perdu toute verve et toute volonté. L'Angleterre paraissait avoir joué un rôle de dupe dans le congrès et y avoir trahi les intérêts de l'Europe dont elle avait pris en main la défense avec tant d'ostentation. Les journaux de Londres n'étaient pas moins sévères contre leurs plénipotentiaires que les journaux de Vienne, de Rome et de Paris. Ce déchainement de critiques et de moqueries avait été tel que, craignant que l'œuvre du congrès dirigé par lui n'en fût gênée et compromise, M. de Bismark n'avait pas dédaigné d'admettre à sa table M. de Blowitz, le correspondant du *Times* bien connu à Paris, et de se servir de lui pour justifier l'œuvre du congrès en général et l'attitude des plénipotentiaires anglais en particulier. Cette conversation, reproduite fidèlement par son interlocuteur, peint bien le caractère de l'homme. Le *Times* l'a comparée à l'entretien de Faust avec l'étudiant. Celui-ci empressé, déferant, ne songeant qu'à provoquer et accueillir les oracles qui tombent de la bouche du maître ; et le docteur, condescendant en bon prince, sachant dissimuler son ironie. Le prince de Bismark avait compris qu'il importait, pour mener l'œuvre du congrès à bon port, de calmer l'émotion qui s'était produite en Angleterre et d'empêcher lord Beaconsfield de chercher, dans la question de Batoum, une satisfaction pour l'opinion qui l'abandonnait. De là, dans la bouche du grand diplomate, ce curieux mélange d'insinuations et de menaces, de flatteries et d'intimidations. "L'Angleterre a remporté un magnifique succès au sujet de la Bulgarie, mais il ne faut pourtant pas mettre la Russie au pied du mur. Il serait bien à désirer que les Russes fissent des concessions pour Batoum, mais n'oublions pas que le czar s'est prononcé sur cette question, comme sur celle de la Bessarabie.

D'ailleurs, la Russie a entre les mains deux engagements (bonds) de l'Angleterre sur ces deux points, etc." C'était là, en effet, le côté faible de lord Beaconsfield. Il avait pris des engagements qui liaient en partie ses mains. Il n'avait plus l'entière liberté de ses mouvements. Cependant on parlait d'un plan à l'aide duquel il pourrait se dégager et qu'il découvrirait au dernier moment. Le *Journal des Débats* s'en moquait et demandait si lord Beaconsfield avait déposé ce fameux plan chez son notaire, comme autrefois le général Trochu. Il existait cependant, et dans la soirée de lundi dernier, l'Angleterre a démasqué une batterie préparée en silence depuis plus d'un mois, en faisant une communication au parlement. Vous en connaissez la nature. C'est une convention, remontant au 4 juin dernier, en vertu de laquelle la Grande-Bretagne garantit à la Porte ses possessions asiatiques et s'engage à la défendre contre toute agression future, moyennant la cession de l'île de Chypre qu'elle rendrait toutefois à la Turquie, si, de son côté, la Russie renonçait à ses conquêtes en Arménie. Or, comme la Russie gardera Kars, Ardahan et prendra Batoum, du consentement du congrès, en l'obligeant seulement à faire de cette dernière ville un port franc, l'île de Chypre peut être regardée comme définitivement acquise à l'Angleterre qui en prendra immédiatement possession.

C'est la contre-partie des conquêtes russes en Asie. Par le protectorat officiel dont l'Angleterre couvre la Turquie, la Russie et la Grande-Bretagne se trouvent face à face en Asie-Mineure. C'est là une grave position pour l'une et pour l'autre. Mais elle aura ce bon côté de prolonger l'existence de ce qui reste de la Turquie, de permettre à celle-ci de réparer ses forces et de rétablir ses finances. Ses créanciers anglais et français ne peuvent qu'y gagner, ce sont même eux qui y gagneront le plus.

Le secours inattendu apporté ainsi par l'Angleterre au moribond turc sera un grand désappointement pour les Russes, et il était à craindre qu'il ne soulevât quelque orage dans le congrès de Berlin. Mais il n'y a pas été fait la moindre allusion dans la séance du 9 juillet, le traité anglo-turc n'ayant encore été communiqué qu'au parlement de Londres, dont la sanction seule le rendra définitif. La convention avec la Turquie est approuvée chaleureusement par tous les journaux anglais, sauf le *Daily News* qui fait ressortir la grande responsabilité assumée par l'Angleterre. Cette responsabilité est grande, c'est vrai, mais les avantages sont considérables. D'abord c'est la Méditerranée décidément transformée en lac anglais ; de Gibraltar à Chypre où la Grande-Bretagne va régner en maîtresse. La situation de Chypre est admirable ; elle commande les côtes de Syrie, de Carmanie, l'entrée de l'archipel et par-dessus tout l'entrée du canal de Suez. Aux mains de l'Angleterre, ce sera une position stratégique de premier ordre, qui opposera aux Russes une barrière bien plus redoutable que les Balkans. M. Disraeli a donc fait un coup de maître. Ce n'est pas, du reste, des cartons d'un notaire qu'il a retiré son plan, c'est d'un de ses romans historiques intitulé *Tancrède ou la Nouvelle Croisade*, et publié il y a trente ans. Il y déclarait que la régénération de l'Europe viendrait comme autrefois de l'Orient, et il engageait la reine d'Angleterre à transporter le siège de son gouvernement de Londres à Delhi, après s'être emparée d'Alexandrie. Eh bien, la reine d'Angleterre est devenue impératrice des Indes, et elle vient d'acquiescer à l'île de Chypre à défaut d'Alexandrie. C'est le rêve de M. Disraeli presque entièrement réalisé. Ce romancier, ce rêveur est donc devenu un grand homme d'État.

La *Presse* de Vienne applaudit à l'annexion de Chypre à l'Angleterre. Elle ne pouvait faire autrement après l'abandon de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche par le congrès. La Turquie se trouve, en fait, partagée entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, qui ont chacune un morceau, sans compter la Serbie, le Montenegro qui ont leurs petits lots, et la Roumanie qui reçoit la Dobrujscha malgré elle en compensation de la Bessarabie ; il faut aussi ajouter aux puissances copartageantes la Grèce à laquelle la Turquie est invitée à céder une moitié à peu près de l'Épire et la Thessalie, et la Perse à laquelle le congrès, dans sa dernière séance, a attribué la ville et le territoire de Khotour, depuis longtemps en litige entre les deux pays. L'Allemagne, la France et l'Italie sont les seules qui ne reçoivent rien. Mais le prince de Bismark se trouve suffisamment payé par le raffermissement de l'alliance des trois empires qui était pour lui l'acquit d'une dette vis-à-vis de la Russie et le but principal de sa politique.

La France et l'Italie restent sans compensation de l'agrandissement de l'influence anglaise dans la Méditerranée. Les Italiens surtout, qui sont très gourmands de territoires et avaient espéré avoir un morceau de l'Albanie, sont furieux de voir que l'Autriche, leur rivale, s'est agrandie sans qu'eux aient rien reçu. Leur plénipotentiaire, M. Corti, est très maltraité par les journaux conservateurs. Les nôtres ne ménagent pas non plus M. Waddington et soutiennent qu'il aurait mieux valu pour la France s'abstenir que d'aller participer à la laceration du traité de Paris. "Mais la République a voulu, disent-ils, montrer qu'elle existait en se faisant admettre, comme une parvenue, dans le congrès des monarchies." C'est la passion qui leur fait tenir ce langage. Peu leur importe d'abaisser la France pourvu qu'ils abaissent la République. Mais elle a bien fait d'aller au congrès, puisqu'elle y était invitée, et elle n'en est pas sortie sans avantages. Elle n'avait rien à y demander et elle n'aurait pu accepter une épave quelconque de la Turquie, sans ratifier par là sa propre mutilation. Mais elle a revendiqué et fait triompher la cause de la liberté pour toutes les races dans la Turquie et celle de l'égalité des Juifs dans la Roumanie. C'est grâce à elle que le congrès pourra s'appeler le "congrès de la liberté de conscience," comme l'a dit le correspondant du *Times*. C'est pour la France un gain moral qui en vaut bien d'autres.

**TELEGRAPHIE GENERALE**

Londres, 24 juillet. — Les honneurs rendus à Lord Beaconsfield et au marquis de Salisbury sont la meilleure preuve de la satisfaction avec laquelle le traité de Berlin a été accueilli. L'irritation manifestée en Italie, n'est qu'un fait isolé, car, toutes les puissances ont compris qu'aucune autre solution ne

pouvait être donnée actuellement à la question d'Orient.

D'après une correspondance de Rome les gouvernements italiens et autrichiens se sont entendus, afin de mettre un frein aux démonstrations qui pourraient avoir lieu sur les frontières.

Le gouvernement de Vienne laissera l'agitation populaire se calmer d'elle-même, ne voulant pas rompre ses relations de bonne amitié avec l'Italie.

Schoumla et Varna vont être incessamment occupés par les Russes, qui déjà sont emparés des forts avancés de Schoumla. L'évacuation de ces deux villes par l'armée turque devant durer encore une quinzaine de jours.

Les plénipotentiaires turques ont jusqu'à ce jour retardé par tous les moyens, l'occupation par l'Autriche. Celle-ci ne veut plus entendre parler de délais et elle leur a notifié que le 28 ou le 29 de ce mois, son armée passerait la frontière.

Suivant le *News* et le *Standard*, le 4 août est la date probable de l'occupation.

L'Angleterre a l'intention d'exiger du gouvernement turque en Asie, l'abolition des taxes directes, la sécurité pour les divers agents consulaires et les gouverneurs, des juges instruits et compétents, et une police capable de maintenir l'ordre dans le pays. En un mot une réforme radicale.

Le *Daily Telegraph* annonce que le Parlement Anglais sera prorogé le 20 août.

Une partie des garnisons turques de l'Herzégovine ont été dirigées sur Klek afin d'être embarquées là pour Constantinople. Plusieurs centaines de wagons ont été réunis à Metrovitza ou seront formés les trains nécessaires aux transports des garnisons de Bosnie à Salonique.

Dans son adresse à la Chambre, le premier ministre Serbe a dit que la Serbie avait été mieux traitée que ses voisins et qu'il avait été impossible d'obtenir de meilleures conditions de la part des grandes puissances.

D'après une dépêche de Paris, Gambetta ne serait pas absolument l'adversaire du traité de Berlin, car on devra à ce traité la faveur d'une paix, à laquelle la France a toujours aspiré et qui lui est plus nécessaire que jamais afin de pouvoir achever sa réorganisation militaire qui, nous nous plaignons à le voir constater par les puissances étrangères, est en bonne voie.

On écrit de Hanovre que le duc de Cumberland a fait notifier aux souverains allemands, qu'il maintenait ses droits au trône de Hanovre, mais que pour le présent, il se contentait de porter le titre de duc.

La Grèce voudrait que la question pendante entre elle et la Turquie, fut débattue par les Puissances étrangères, mais celle-ci préférerait s'en rapporter à des arbitres nommés par les deux pays.

Le nonce du pape, à Munich, est parti hier pour Berlin afin d'aplanir les difficultés religieuses qui existent entre l'Allemagne et la Cour de Rome.

Les incendies continuent à étendre leurs ravages dans la Thessalie et on ne peut les attribuer qu'à des mains criminelles, car on a arrêté quelques individus que l'on soupçonne.

Trois navires de guerre français, sont arrivés au Pirée, et on y attend une division de la flotte italienne. Les intentions de la Grèce au sujet de la rectification de ses frontières ne sont pas connues.

A TRAVERS LA VILLE.

EN VILLE.—L'honorable M. MacKenzie est arrivé en ville hier matin venant d'Ottawa. Il est descendu à l'hôtel St. Louis. Après une visite officielle au Gouverneur-Général, l'honorable premier ministre a accompagné Lord Dufferin dans une promenade sur les fortifications et tout autour de la ville.

D'après leurs désirs les travaux des améliorations projetées, devront commencer sans délai, car aussitôt le retour de M. MacKenzie au siège du gouvernement les contrats vont être donnés. Aujourd'hui aura lieu le départ de l'hon. M. MacKenzie pour Ottawa, et auparavant il aura une entrevue avec les membres de la Commission du Havre.

Les travaux pour les améliorations Dufferin seront d'une grande importance. Aussi croyons-nous qu'il serait urgent d'attacher à leur surveillance un architecte compétent. Personne mieux que M. Ch. Baillargé ne sera apte à diriger une pareille entreprise et nous pensons que c'est sur lui que l'on jettera les yeux au moment propice.

TOURISTES AMÉRICAINS.—Au-delà de 600 touristes américains sont arrivés en cette ville ce matin à bord du vapeur *Québec*. La plupart sont descendus au *St. Louis*, et M. Russell s'est vu forcé

d'en refuser un grand nombre, faute d'accommodation suffisante.

VAURIENS.—Une jeune fille, qui demeure dans la rue Garneau, haute-ville, a été obligée vers une heure cette nuit de sortir afin d'aller chercher un prêtre pour porter les dernières consolations à sa pauvre sœur mourante. Elle était accompagnée d'un vieillard qui s'était volontairement offert de l'accompagner. Arrivée à la rue Ste. Ursule, des vauriens l'entourèrent dans l'intention évidente de lui faire un mauvais parti. Malheureusement le vieillard était impuissant à la protéger. Elle se mit à crier à tue-tête: Police! Police! et plusieurs personnes étant accourues à ses cris, les vauriens disparurent à toutes jambes.

LITIGE.—La question du contrat du bassin de raboub à Lévis, va entrer dans une nouvelle phase. MM. Charlebois et Cie., vont, paraît-il, intenter une action contre la Commission du Havre en se basant sur le fait que M. MacKenzie, ayant remis le choix des soumissions à la commission ne pouvait plus légalement s'opposer à ce que le contrat fut donné par les commissaires.

QUAI RENVERSÉ.—Lundi dernier, M. Simon Peters, contracteur pour les améliorations du Havre, a failli éprouver une perte de cinq à six cents dollars, dans les circonstances suivantes. Il s'apprêtait à fixer un bout de quai quand par un mauvais mouvement du vapeur qui le remorquait, le quai se renversa. Heureusement, grâce au grand nombre d'ouvriers que M. Peters avait à sa disposition, on a pu relever ce quai, quelques heures après, sans autre dommage.

PIQUE NIQUE NOCTURNE.—Des mauvais plaisants se sont introduits dans la cour d'une maison de la rue de la Chapelle, cette nuit, après avoir fait sauter le verrou de la porte, ils se sont livrés à une bacchanale en règle. Personne cependant n'en a eu connaissance, sauf une femme de la maison, que la peur a empêché de donner l'alarme. Ce matin, les locataires ont trouvé sur la terre des restes de jambon, de pain, de fromage, ainsi que quelques gouttes de whiskey. C'est un plaisir qui peut avoir des inconvénients et nous ne conseillons pas à ces farceurs d'y retourner.

COUR DU RECORDER.—Edward Hare, petit bossu qui roule sa bosse trop fort, 2 mois de prison.

François Paradis, boit du whiskey et le whiskey lui donne des aigreurs; alors il tape sur sa vieille mère, âgée de 80 ans. Pour le corriger de cette mauvaise habitude, la Cour l'envoie pour un mois en prison.

Louis Martineau et Joseph Délorier, se connaissent depuis bien longtemps. Ils ont souvent nocé à deux. Hier soir, ils étaient encore ensemble partageant le contenu d'une bouteille qu'ils avaient achetée avec leurs économies. Sensible à cette marque de sympathie réciproque, la police les a conduits au poste pour le reste de la nuit. Ce matin, la Cour, après les avoir examinés, les trouvant dépenaillés, les envoie en prison pour deux mois, afin qu'ils puissent refaire leur noeud de cravate. Edouard Lavigneux, s'assoit dans les portes. La police qui n'aime pas cela, l'empoigne. La Cour l'absout.

Un nommé Chalifour est condamné à \$4 pour avoir fait travailler un cheval blessé.

FAITS DIVERS.

ACCIDENT À LÉVIS.—Vers huit heures ce matin, un matelot employé au déchargement d'un navire chargé de sel au quai du chantier Davie, est tombé du pont du navire dans la cale et a reçu des blessures graves. On l'a transporté de suite à l'Hôpital de Marine. Son état est très critique.

TYPOGRAPHES CANADIENS À PARIS.—Le printemps dernier, M. Vallantyne, jeune typographe des Trois-Rivières, et qui a été employé aux ateliers du *Canadien*, laissait le Canada pour visiter l'exposition de Paris. Il nous est revenu dernièrement, enchanté des merveilles qu'il a vues dans cette grande exposition universelle.

Il y a eu samedi huit jours, deux autres typographes partaient aussi pour aller visiter l'exposition de Paris, MM. Paul Dumas et Joseph Lamontagne. Ces deux typographes ont aussi été employés il y a un certain nombre d'années, dans les ateliers du *Canadien*. Au moment de leur départ, M. P. Dumas était employé par la maison Bolland et Desbrosses, de Montréal, et M. Joseph Lamontagne travaillait dans les ateliers du *Journal de Québec*.

M. Narcisse Piché, typographe employé à la *Minerve* depuis longtemps, partait lundi pour l'Europe. M. Piché a l'intention de se fixer à Paris pour y exercer son métier.

Nous félicitons cordialement ces heu-

reux typographes qui peuvent faire ainsi un aussi beau voyage pour voir les grandes merveilles du Vieux Monde.

PÊCHE.—La pêche au saumon a été très fructueuse cette année. A la rivière Moisie, M. Havermeyer de New-York en treize jours a pris 76 saumons pesant 1599 livres, M. Jos. Turner, d'Hamilton, dans quatorze jours, 66 pesant 1564 livres et M. Roderick W. Cameron, de New-York, en a pris douze en six jours, pesant ensemble 233 livres. M. Turner a eu les honneurs de la pêche la plus abondante, mais M. Havermeyer a pris les plus belles pièces, car sur la quantité de saumons lui appartenant quatorze pesaient 22 livres chacun et ceux qui pesaient le moins pesaient encore 19 livres 7 onces.

EN DÉTRESSE.—Samedi soir, pendant que le vapeur *Québec*, passait sur le Lac St. Pierre, on entendit des cris de détresse. Une embarcation fut aussitôt mise à l'eau, et les matelots trouvèrent un homme dans un canot qui semblait près de sombrer. Le pauvre diable avait essuyé une partie de la tempête et était presque mort de peur et de fatigue lorsqu'on le retira de sa dangereuse position.

EMPOISONNEMENT.—On mande d'Ottawa que trois familles, portant les noms de Villeneuve, Caron et Martel, se sont empoisonnées avec du vert de Paris, dans un pique-nique.

Ils étaient quatorze. Il y avait tout près de l'endroit où ils faisaient cuire leurs vivres un vase rempli de vert de Paris, et le vent en a transporté une petite quantité sur les mets.

Ils ont été très malades, mais on ne croit pas qu'aucun cas soit mortel.

MALFAITEURS CAPTURÉS.—On lit dans le *Nouveau-Monde*:

M. Alphonse Dagan, clerc du département des Prothonotaires, blessé grièvement, le 12 juillet au soir, a déclaré dans sa déposition qu'il avait été battu par deux individus se disant étrangers nommés Joseph Grégoire et Daniel Martin, avec qui il passa une partie de la soirée. Ces deux individus le frappèrent sur la tête avec un bâton afin de le dévaliser. Il ne perdit heureusement pas connaissance, et ses cris furent entendus par la police qui accourut aussitôt. La scène se passa sur la ruelle Perreault, située entre les rues St. Gabriel et St. Dominique. Les malfaiteurs en voyant venir la police s'empressèrent de fuir, et Dagan fut transporté à l'Hôpital-Général, puis à sa résidence. Le Grand-Connétable Bissonnette s'est rendu à Québec vendredi matin et a arrêté Joseph Grégoire. Quant à Daniel Martin, l'autre individu, il a été capturé, lundi, dans un grenier à foin de la rue St. Martin. Tous deux ont comparu hier devant le magistrat de police puis ont été envoyés en prison pour plus ample examen.

ENTRE MARINS.—Dialogue entre deux braves capitaines retraités:

—Eh bien, ces rhumatismes?

—Ils suivent les ordres de la température: beau temps—variable—mauvais temps.

—Comme les miens, sacrebleu! voilà ce que c'est que d'avoir pris du mercure dans sa jeunesse; maintenant on se porte comme un baromètre!

Québec, 25 juillet 1878.

Montant perçu aux Douanes, le 24 du courant, dans le Port de Québec, \$3,030.78.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 25 juillet 1878

Or, 1/2; Exchange Sterling, 83; Greenbacks, 98.

E. C. BARROW, Courtier.

Annonces Nouvelles.

Huile de Baleine!

Venant d'être reçue, et à vendre par JOSEPH LEPAGE, Nos. 17 et 19, rue St. Jacques, Basse Ville Québec, 25 juillet 1878 - 3f

Cie. Navigation à Vapeur du St. Laurent.

Grande Excursion SAMEDI après-midi à la Malbaie.

Le vapeur "ST. LAWRENCE," Capt. A. Barras, laissera le Quai St. André, à 2 hs. P. M., SAMEDI, le 27 courant, pour la Malbaie.

Au retour, le "St. Lawrence" laissera la Malbaie à 1 heure P. M., Dimanche. Les passagers ont le privilège de revenir par "L'Union," arrivant Lundi matin

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 25 juillet 1878.

Annonces Nouvelles.

PELERINAGE.

Le Pélerinage annuel des Dames du Rosaire Vivant aura lieu MERCREDI, le 7 AOUT prochain.

Le vapeur WILLIAM, Capt. Samson, laissera le Quai Champlain, à SIX heures A. M. précises.

Prix, aller et retour, 60 cents, péage du quai compris. Des cartes seront en vente chez MM. J. A. Langlais et J. Drouin, libraires, ainsi qu'à bord du vapeur le matin du départ. Si le temps n'était pas favorable, le pèlerinage sera remis au lendemain Jeudi.

Québec, 25 juillet 1878 - g

Vente de Marchandises reçues dernièrement.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Marchandises nouvelles, telles que Cheveux travaillés dans tous les goûts et à la dernière mode. Parfumerie élégante, Coutellerie, Razoirs, Cuirs à repasser, etc. Jeux de Croquet et *Bedminton*, Échecs, Échiquier, Crosse, Balle pour *Foot Ball*, Cannes, Ustensiles de Pêche, Nécessaires de Voyage pour Dames et pour Messieurs, Peignes en tout genre et autres articles dont le détail serait trop long. En un mot tout ce qui a rapport à l'art du Perruquier-Coiffeur et du Parfumeur.

WM. HICKMAN, 52, rue Garneau.

Québec, 25 juillet 1878 - 1m

Brandy très-vieux, Bon Champagne, A la Marque des Quatre Pavillons

A vendre à bon marché, pour clore une consignation, en lot à la convenance des acheteurs, droits payés.

Par JOSEPH LEPAGE, Nos. 17 et 19, rue St. Jacques, Basse Ville.

Québec, 25 juillet 1878 - 3f

Dimanche, 28 Juillet LE VAPEUR "JAMES"

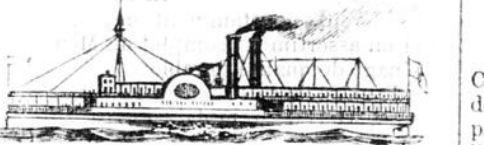
Laissera le Quai St. Romuald à 5 heures A. M., pour Ste. Anne, arrêtant à Sillery. Laissera Québec à 6 heures A. M., arrêtant à Lévis.

Prix du passage, aller et retour, 50 cents.

JAS. GAHERTY, Capitaine.

Québec, 24 juillet 1878.

PELERINAGE A SAINTE ANNE.



LE SPLENDIDE VAPEUR "CLYDE," CAPT. AUG. BERNIER.

Laissera le Quai St. André à SIX heures A. M.

VENREDI, LE 26 COURANT

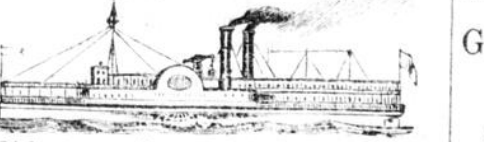
(Jour de la Fête de Ste. Anne), pour Ste. Anne. Il repartira après le Service Divin.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 24 juillet 1878.

VOYAGE DE PLAISIR.



Si le temps le permet, le vapeur ST ANTOINE partira du Marché Champlain, DIMANCHE, le 28, à CINQ heures précises du matin, pour la Pointe-aux-Trembles et St. Antoine, et sera de retour le soir.

Prix du passage, aller et retour, 50 cents.

CAPT. A. BERGERON.

Québec, 23 juillet 1878 - p

Collection. Agence, Correspondance, etc., etc.

M. JOSEPH DELISLE a l'honneur d'informer ses amis et le public, surtout les hommes d'affaires, qu'il se chargera de la collection de tous comptes, réclamations, etc., qu'on voudra bien lui confier. Il acceptera aussi toute agence qu'on voudra lui offrir.

M. Delisle, qui a obtenu il y a quelques années, à l'École Normale, un diplôme de me instituteur, se chargera aussi de rédiger toutes lettres, correspondances, etc., à la demande des intéressés.

Adresse: M. JOSEPH DELISLE, No. 69, rue Richardson, St. Roch, ou Bureau de Poste, Québec, Boîte No. 999.

18 juillet 1878 - 1m

A VENDRE.

A vendre, dans de bonnes conditions, une action de la Société de Prêts et Placements de Québec

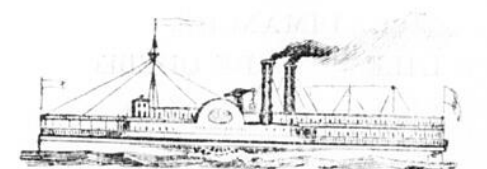
S'adresser au bureau de L'Événement. Québec, 23 juillet 1878

Société de Fermeture St. Roch et St. Sauveur.

Nous, soussignés, marchands de St. Roch et St. Sauveur, informons nos pratiques qu'à partir de Mercredi prochain, 24 courant, fermeront nos établissements à HUIT heures précises du soir.

F. Simard, Damien & Chouinard, Théop. Hudon, Louis Paradis, Zéphirin Piquet, Fortin & Bélanger, Robitaille & Savard, Ovide Bouchard, F. X. Lepage, Pierre Pelletier, Connelly & Latulippe, A. Piquet, Brunet & Laurent, E. Roy, Dion & Carrier, J. Plamondon, E. Bousseau, F. E. Vennet, St. Laurent & Caron, Collin & Frère, J. H. Dusablond, Vilbon Savard, H. Gagnon & Cie., F. W. Vennet.

LOUIS D'AUTEUIL, Président, INS. VILLENEUVE, Secrétaire. Québec, 23 juillet 1878 - 3f



Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LIGNE DE KAMOURASKA.

A commencer Samedi, le 29 courant.

LE VAPEUR "CLYDE"

laissera le Quai St. André à 7 heures A. M. les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Berthier, Ile aux Grues, L'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière-Ouelle et Kamouraska.

Au retour, il laissera Kamouraska à la marée montante, et la Rivière-Ouelle à 6 heures A. M. les Lundis et Jendis.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 23 juillet 1878.

VIN DE MESSE !!

Nous avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général que nous avons en mains les VINS les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession de certificats de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, autorisant ces vins comme Vins de Messe.

CERTIFICAT

DE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC AU SUJET DES VINS INGHAM.

Québec, 2 avril 1878.

La maison GILLESPIE, MOFFET & CIE, n'ayant communiqué un certificat donné au sujet du VIN COL'I, importé par cette maison, j'ai écrit directement à l'auteur, le hanoine Abregnani, de l'Église Métropolitaine de Marsala, en Sicile. Sa réponse a confirmé l'authenticité du certificat susdit, et en conséquence, je crois pouvoir recommander ce VIN de COLL'I pour la messe.

E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

Nous certifions que la maison GINGRAS & LANGLOIS ont acheté de nous directement des Vins ci-haut mentionnés.

GILLESPIE, MOFFET & CIE, Agents, Pour MM. INGHAM & WHITEKER, Sicile.

50 Octaves Vin de Coll'i, 25 Quartes " " " " 25 " " de Marsala.

GINGRAS & LANGLOIS.

54, RUE DU PALAIS.

Québec, 19 juillet 1878.

P. DIGNARD & CIE.

Ont l'honneur d'informer le public et leurs amis en général qu'ils ont toujours en mains la célèbre

BIÈRE DE CARLING, LONDON

qu'ils vendront soit en draft, soit en bouteille.

— AUSSI — Cidre, Ginger Ale, Nectar, Soda, Vin de Gingembre, etc.

GLACE! GLACE! GLACE!

Le tout fourni à domicile, à bord des vapeurs et goëlettes.

Ils sollicitent une part du patronage du public et ils espèrent par la promptitude et la ponctualité qu'ils mettront à exécuter les ordres qui leur seront confiés satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

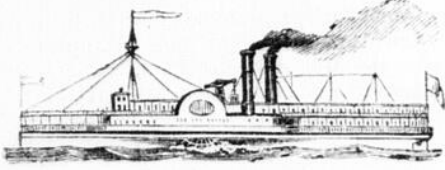
F. DIGNARD & CIE., Coin des rues St. Charles et des Bains, Palais, Québec.

5 juillet 1878 - 2m

**Restaurant Delmonico.**

MONSIEUR CYZOL, Cuisinier Français, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est prêt à donner des Lunchs à toute heure du jour à raison de 35 cents.  
Salle Privée, 15 cents  
Pension Privée, prix très modérés.  
Cuisine Française et Anglaise.  
Québec, 13 juillet 1878.

Traverse de l'Île d'Orléans, St. Joseph et Québec.



LE VAPEUR

"MAID OF ORLEANS"

Jusqu'à avis contraire fera la traversée aux heures suivantes :

DE L'ILE	DE QUEBEC
4.00 A.M. les Mardis, 5.00 A.M. les Mardis, Jendis et Samedis.	5.00 A.M. les Mardis, 6.45 P.M. Jendis et Samedis.
8.10	11.30
2.30 P.M.	4.45 P.M.
5.50	6.45

Arrêtant à St. Joseph à chaque voyage.

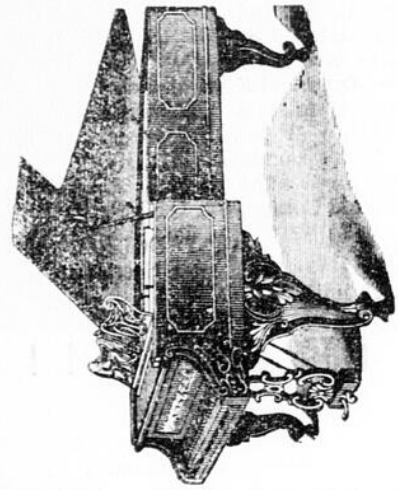
**LE DIMANCHE.**

DE L'ILE	DE QUEBEC
11.00 A.M.	2.00 P.M.
6.00 P.M.	6.45 P.M.

HENRY PINHEY, Propriétaire.  
Québec, 19 juillet 1878.



Manufacturiers de Pianos



**DROITS, CARRÉS ET DE CONCERT.**

Médaille d'Or et Diplôme d'Honneur à l'Exposition Universelle de 1876.  
Agent général à Québec  
A. LAVIGNE,  
25, rue St. Jean,  
(Banque d'Épargnes.)  
Québec, 18 juillet 1878.

**ROBERT MORGAN**

No. 28, rue de la Fabrique  
Agent et Importateur des Pianos  
STEINWAY, CHICKERING ET HAINES  
— AUSSI —  
ORGUES CABINET ET HARMONIUMS  
Des fabricants les plus renommés.

En outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement, une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses. Ces instruments varient en prix de cinquante piastres et au dessus.

En rapport intimes et continue que j'ai toujours eu avec ces manufacturiers me permettent d'offrir les instruments ci-dessus, à un taux plus bas, si l'on considère leur supériorité, qu'aucune autre maison à Québec.

J'assure pleine et entière satisfaction aux acheteurs, et si on leur découvre quelques défauts, je serai prêt à donner un autre instrument en échange, et ce à mes propres frais.

A l'effet de donner l'avantage à chacun de pouvoir acheter, je disposerai de mes instruments sur le

**SYSTÈME DE VERSEMENTS.**

Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un Piano d'une valeur de \$350, avec un terme d'en faire le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cents par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

Dépôt des Instruments de Musique et Musique en Feuilles de toutes espèces, provenant des marchés Anglais, Français et Américains

Québec, 12 juillet 1878.

**A VENDRE**

**AU BUREAU DE L'ÉVÉNEMENT.**  
LE CRIME DES FEMMES, par Raoul de Navery..... 25 centimes.  
PATIRA..... 75 "  
LE TRÉSOR DE L'ABBAYE..... 75 "  
Québec, 22 mai 1878.

**AU BON MARCHÉ MARCHANDISES**

**HAUTE-VILLE.**

Les marchandises ci-dessous sont vendues à 15 par cent au-dessous des prix ordinaires.

- Gants de Kid 50 cents.
- Toile de Foin 12 cents et au-dessus.
- Serviettes en Toile 45c la douz. "
- Coton Blanc 5 cents "
- Coton Jaune 5 cents "
- Toile à Nappe 45 cents "
- Coton Ouatté 94 cents "
- Drap Noir \$1.10 "

N. GARNEAU,

Coin des rues St. Jean et Collin, Haute-Ville.  
Québec, 13 juillet 1878.

**H. S. SCOTT & CIE.,**

No. 60, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

**POUR LA RECOLTE.**

Faux Américaines Rateaux Fourches, Fourches, Fourches, Javelles, Meules, Anglaises, Fournes

EN GROS ET EN DÉTAIL.  
AU PLUS BAS PRIX.  
Québec, 4 juillet 1878.

**Société de Prêts et Placements de Québec.**

A PRETER \$30,000  
Aux conditions ordinaires de cette Société.  
ROBT. LAROCHE, Sec.-Trés.  
Québec, 28 juin 1878.



**CHAISES PERFORÉES**

de genres différents constamment en magasin. Aussi un assortiment complet de Meubles de Ménage de qualité durable.  
Lorsque le siège de vos Chaises en Canne sera défoncé, vous le remplacerez par le siège en Marqueterie Perforée (Veneer) de Gardner, il ne s'usera jamais.

D. S. RICKABY, Meublier, Seul Agent, No. 306, rue St. Jean.  
Québec, 8 juillet 1878—3s

**REDUCTION DE ROBES D'ÉTÉ.**

La présente saison étant avancée, nous offrons maintenant à nos pratiques et au public en général la balance de notre stock de ROBES D'ÉTÉ, de COSTUMES et de CHAPEAUX GARNIS à une grande réduction. Toutes ces marchandises importées directement des premières maisons Françaises et Anglaises sont de mode nouvelle et de premier choix.

Le tout doit être vendu immédiatement, par conséquent les acheteurs sont certains d'être satisfaits des prix.

- Costumes de Toile, brodés.
- Costumes de Voyage.
- Robes de Jean Blanc, brodées.
- Robes de Jean Satiné.
- Robes de Batiste en Couleur.
- Robes d'Indienne.
- Robes de Piqué Blanc.
- Robes d'Étoffe, tissu nouveau.
- Robes de Matin, en Flanelle.
- Mantilles d'Été, beaucoup réduites.

Nos Chapeaux garnis de Paris et de Londres sont réduits à moitié prix.

GLOVER, FRY & CIE.  
Québec, 2 juillet 1878.

**A LOUER.**

Plusieurs logements à proximité de l'Église et du Quai, à St. Laurent, Ile d'Orléans S'adresser sur les lieux à J. B. GOSSELIN, Marchand  
23 mai 1878.

**BON MARCHÉ!**

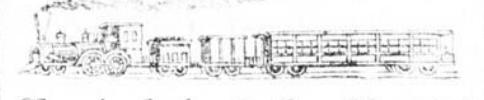
Afin de liquider notre assortiment de

**Marchandises du Printemps et de l'Été**

nous avons décidé de vendre la balance qui nous reste en mains à des prix excessivement bas.

**FYFE & WRIGHT**

22, RUE LA FABRIQUE.  
N. B. — Un lot de Courtpointes légèrement avariées, à très bon marché.  
Québec, 10 juillet 1878.



**Chem. de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.**

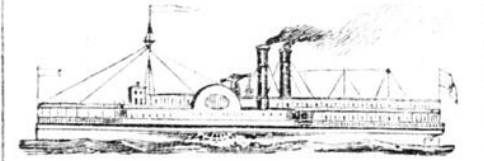
**TRAIN D'EXCURSION du SAMEDI**

Durant les mois de Juillet et Août, des Billets de première classe, aller et retour, seront vendus de Québec à aucune des stations sur la ligne.

Bon du Samedi soir au Lundi matin à un et un tiers du prix actuel.

Les passagers qui achèteront de ces Billets doivent se rappeler qu'ils seront bons que le jour lequel ils sont émis, et qu'ils ne seront pas acceptés comme prix de passage un autre jour.

Demandez les Billets pour l'Excursion du Samedi.  
Se reliant aux Trois-Rivières avec le train pour la Rivière du-Loup et les Sources Minérales de St. Jean  
Québec, 5 juillet 1878—1m2fs



**PELERINAGE!**

**LIGNE QUOTIDIENNE.**

De Québec à Ste. Anne et Retour.

Le et après Samedi, le 29 du courant, le vapeur de première classe

**"WILLIAM"**

laissera le Quai Champlain à 6 heures du matin ou à l'arrivée du vapeur de Montréal. De retour, laissera Ste. Anne à 2 heures P. M., donnant l'avantage aux passagers de l'Ouest de repartir par le vapeur de Montréal.

PRIX, 50 cents, le péage du quai inclus. On fera des arrangements pour de grands Pèlerinages à des prix raisonnables.  
S'adresser à

JNO. G. BURNS, Rue Dalhousie.  
Québec, 26 juin 1878 - 1m

**PROPRIETES A VENDRE.**

- Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic, paroisse de Ste. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House", dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.
  - Une terre située au même lieu, contenant quatre vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâties dessus construites.
- Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables.  
S'adresser à la  
SOC CONSTRUCTION MUTUELLE, No. 26, rue St. Jacques, B.-V.  
Québec, 27 juin 1878.

**JAMBONS!**

**JAMBONS!**

- Jambons Frais Fumés,
- Bas de Côte Fumés,
- Epaules Fumées,
- Lard Roulé,
- Bacon et Roll Bacon.

— AUSSI —

1,000 Seaux de Saindoux.

**A VENDRE PAR**

**J. B. RENAUD & CIE.,**  
72 à 82, rue St. Paul.  
Québec, 13 avril 1878.

**L'ONGUENT OPHTALMIQUE**

DE CHAMBERLAIN  
Est le meilleur et le plus sûr  
**RÉMÈDE**  
pour les Maux d'Yeux et des Paupières, provenant de Contusion, d'Inflammation, ou causé par le froid.  
PRIX 35 CENTS LE POT.  
JNO. MUSSON & CIE.,  
Droguistes, Propriétaires.  
Québec, 28 juin 1878.

**A LOUER.**  
Un logement très confortable, 7 chambres, au No. 116, rue Richelieu, faubourg St. Jean Prix modéré.  
S'adresser au No. 118, rue Richelieu, ou 105, rue St. Jean, Haute-Ville.  
Québec, 8 juin 1878.

**C. COGNON**  
CONFISEUR et PATISSIER  
93, RUE ST. JEAN.

**AVIS IMPORTANT.**

M. CHARLES COGNON profite de cette occasion pour remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur visite et cela lui fait plaisir d'annoncer qu'il a  
Réduit considérablement les prix de ses Pâtisseries.  
Il ose compter de nouveau sur l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour.  
Québec, 27 juin 1878.

**A VENDRE OU A LOUER.**

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.  
S'adresser à la Société de Prêts et Placements de Québec, No. 13, rue St. Jacques, B.-V.  
Québec, 19 juin 1878.

**ATTENTION.**

**DERY, ST. LAURENT & Cie.,**  
Encanteurs et Marchands à Commission  
Soleils fabricants de Peinture Élastique  
No. 41, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la nouvelle découverte de la Peinture Élastique. Cette Peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché, elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque par qui que ce soit; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement la recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les Toits, Hangars, Granges, Remises, Clotures, etc. Les toits des bâtisses de la Citadelle ont été peints avec cette peinture, et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puissance.  
En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 par cent par jour sur la main-d'œuvre vu qu'elle est délayée prête à être employée  
Un gallon couvre 150 pieds.  
Défiez-vous de la contrefaçon.  
Des certificats des personnes qui ont employé cette peinture peuvent être vus à notre bureau  
Avances libérales sur consignation  
**DERY, ST. LAURENT & CIE.**  
Québec, 21 mai 1878—3m

**POELES! POELES!**

- POELES de tous genres
- POELES doubles, 3 pieds, 2 fourneaux.
- POELES polis.
- POELES finis pour le marché ordinaire,
- POELES doubles, 3 pieds, 1 seul fourneau
- POELES doubles, 2 1/2 pieds.
- POELES doubles, 2 pieds.
- POELES de passages.
- POELES de salons.
- POELES de cuisines.

**Brûlant du Charbon ou du Bois.**

A 50 pour cent meilleur marché qu'aucune autre manufacture.

**MESSIEURS JODOIN & CIE.,** ayant remporté un brillant succès à la dernière exposition provinciale de Québec, invitent leurs nombreuses pratiques et le public en général à visiter leur établissement, No. 14, rue St. Jean, où ils trouveront un assortiment de plus variés et des plus considérables de la province de Québec, pour le gros et le détail. Les personnes désirant acheter des poeles ou ustensiles de cuisine, vaisseaux en fonte, fer-blanc ou en cuivre, sont respectueusement priées de leur accorder une visite avant d'acheter ailleurs.

**JODOIN & CIE.,**  
14, Rue St. Jean.  
10 novembre 1877—6m

**VOTRE ATTENTION!**

Nous aimons à informer les Marchands des Villes et des Campagnes que nous tenons toujours en mains un assortiment complet de FAIENCES et de VERBERIES.

Nous avertissons également ceux qui tiennent des Maisons de Pension, à la campagne et ailleurs, que nous pouvons leur vendre, à des prix qui défont toute compétition, tout ce qu'il leur faut, en VAISSELLE et en COUPELLERIE D'ARGENT pour monter des établissements de 1ère classe.

**RENAUD & CIE.,**  
24, rue St. Paul.  
Québec, 6 juin 1878.

**ECONOMISEZ!**

En achetant vos MARCHANDISES AU MAGASIN POPULAIRE

Chez **F. X. LEPAGE**  
No. 53, Rue de la Couronne.

**ATTENTION!**

**F. X. LEPAGE**

MARCHAND  
A l'honneur de prévenir le public en général que son assortiment de MARCHANDISES SÈCHES est des plus complets. On trouvera à son établissement des

TWEEDS ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS à des prix qui ne laissent rien à désirer soit pour les prix et qualité.

PAS DE COMPÉTITION.  
Les départements bien fournis de

Cotons, Indiennes et Shirting tous sans pareil, tout est bon et bon marché.

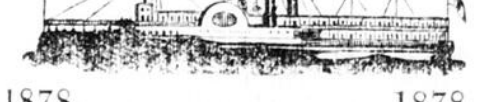
**— AUSSI —**

Etoffes à Robes, Drap Foir, Casimir et une foule d'articles trop considérables pour les énumérer.

Tous les départements sont complets et à des prix qui dispenseront l'acheteur d'aller ailleurs.

VENEZ VOIR CHEZ **F. X. LEPAGE,**  
Rue de la Couronne, St. Roch.  
Québec, 6 juin 1878.

**LIGNE DE LA MALLE ROYALE.**



1878. 1878.

**LIGNE RÉGULIÈRE**

DES Vapeurs pour le Saguenay, Tadoussac, Cacoua, Rivière-du-Loup et Malbaie.

A commencer le 21 Juin les Vapeurs de première classe  
"SAGUENAY," Capt. M. Lecours.  
"UNION," " E. Hamond.  
"ST. LAWRENCE," " Alex Barras.

Laisseront le Quai St. André

Le "St. Lawrence" les Lundis et Jendis à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Le "Saguenay" les Mardis et Vendredis, à 7 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean.

"L'Union" les Mercredis et Samedis, à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Se reliant à Québec avec la Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, et à la Rivière du Loup avec le Chemin de Fer Intercolonial pour les Provinces Maritimes. Laisseront la Rivière-du-Loup :—Pour le Saguenay à 5 heures P. M.; pour Québec, les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis et Samedis, à 5 heures P. M., et les Dimanches à 7 heures P. M.

Billets et Cabines en vente chez G. Leve, Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

**A. GABOURY,** Secrétaire.  
Québec, 14 juin 1878.